

# Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2021

## **Circulaire Blanquer contre l'écriture inclusive : SUD appelle les personnels à ne pas la respecter**

*Ce jeudi 6 mai, le ministre Blanquer a fait paraître une circulaire destinée exclusivement à proscrire l'usage de l'écriture inclusive dans le cadre de l'enseignement.*

Le ministère de l'Éducation nationale est incapable de garantir des conditions d'enseignement correctes durant cette crise épidémique. Les inégalités scolaires s'accroissent en raison du manque criant de personnels. Parcoursup est toujours plus une machine de tri social.

Pourtant, le ministre n'a rien de plus pressé que d'interdire l'usage de l'écriture inclusive aux personnels qui s'efforcent dans leurs choix pédagogiques de rendre visibles les femmes, suivant en cela une pratique défendue depuis de nombreuses années par les féministes et des institutions comme le Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes. Le ministre pousse le cynisme jusqu'à prendre pour prétexte les élèves atteint-e-s de handicap, alors même que les AESH, profession féminisée à 80 %, subissent des temps partiels imposés, le refus du ministère de verser les mêmes indemnités qu'aux autres personnels, et ne peuvent obtenir de titularisation.

L'obsession de Jean-Michel Blanquer pour l'affichage de son idéologie réactionnaire va de pair avec son bilan désastreux en ce qui concerne la gestion de la crise sanitaire.

**SUD éducation exige du ministre qu'il cesse d'essayer d'imposer son passéisme à la communauté éducative. SUD appelle les personnels à ne tenir aucun compte de ces instructions d'un autre temps, et à exercer comme ils le souhaitent en fonction des situations professionnelles le plein usage de leur liberté pédagogique.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

